



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 avril 2018**

Délibération n° 2018-2752

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Saint Didier au Mont d'Or**

objet : **Station de pompage des Ardelets - Travaux de rénovation - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gouverneure

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 10 avril 2018

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 2 mai 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, M. Cochet, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneure, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, M. Uhrich, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Coulon), Galliano, Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Poulain (pouvoir à M. Germain), Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), Berra (pouvoir à Mme Nachury), M. Boumertit (pouvoir à Mme Burricand), Mme Burillon (pouvoir à M. Crimier), MM. Cohen (pouvoir à M. Barret), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à Mme Balas), Mme de Malliard (pouvoir à Mme Corsale), MM. Gachet, Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), M. Passi, Mme Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vaganay (pouvoir à Mme Millet).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Beautemps.

Conseil du 27 avril 2018
Délibération n° 2018-2752

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Saint Didier au Mont d'Or

objet : **Station de pompage des Ardelets - Travaux de rénovation - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 avril 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

La fiche action n° 116 de l'étude de sécurité du réseau d'eau potable identifie un risque de manque d'eau sur le service d'élévation du réservoir de Létra lié aux difficultés d'interventions sur les équipements de la station des Ardelets. Il est ainsi proposé d'adapter le local exigu de la station afin de pouvoir :

- effectuer les réparations d'urgence dans un délai plus court,
- supprimer ainsi le risque d'un manque d'eau dû à un retard de délai d'exécution des réparations.

En effet, du fait de l'exiguïté du local de pompage, les interventions pour réparation sur les éléments hydrauliques (groupe de pompes, vannes, accès au local anti-bélier en sous-sol) présentent des délais susceptibles d'engendrer un risque pour le maintien de l'alimentation en eau potable des abonnés situés en aval ainsi que pour l'alimentation du réservoir Létra.

Des études de faisabilité pour la rénovation et l'extension de la station des Ardelets ont été engagées courant 2017. Elles permettent aujourd'hui de définir un programme d'opérations, en vue du lancement d'une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre.

II - Description du projet

Le projet consiste à :

- créer un nouveau local pour l'anti-bélier,
- modifier ou renouveler certains ouvrages hydrauliques et électriques,
- reprendre les défauts observés sur l'ouvrage existant afin de limiter la dégradation des parements béton,
- isoler le bâtiment,
- effectuer un traitement architectural sur le bâtiment,
- désamianter le site,
- reprendre le revêtement extérieur,
- remplacer le portail d'accès.

Les études complémentaires ont été menées à ce jour.

Après échange :

- auprès des services de l'État, le projet n'est pas soumis à l'avis des Architectes des bâtiments de France,

- auprès de la Commune de Saint Didier au Mont d'Or, le projet sera soumis à une procédure de déclaration préalable de travaux.

III - Objectifs

L'ensemble des opérations de ce projet permettra d'aménager et de réhabiliter la station relais d'eau potable des Ardelets, et permettra ainsi de supprimer le risque d'un manque d'eau dû à un retard de délai d'exécution des réparations.

IV - Coût financier

	Coût total du projet <u>budget annexe des eaux</u> : 850 000 € HT		
montant total déjà individualisé	15 500 € HT	AP/CP études Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie (DDUCV)	études
solde disponible	0 € HT		
montant à individualiser	834 500 € HT	maîtrise d'œuvre, études et travaux	

Les impacts et effets des aménagements seront globalement compensés (gain en consommation énergétique au niveau d'une pompe, mais augmentation du volume du local à éclairer et à chauffer, si nécessaire). Aussi, il n'y aura pas d'impacts majeurs sur les coûts de fonctionnement futurs ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de rénovation de la station de pompage des Ardelets à Saint Didier au Mont d'Or.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme totale P20 - Eau potable pour un montant de 834 500 € HT en dépenses, à la charge du budget annexe des eaux sur l'opération n° 1P20O5359 selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 49 750 € HT en 2019,
- 424 750 € HT en 2020,
- 360 000 € HT en 2021.

Le montant total de l'autorisation de programme (AP) est porté à 850 000 € HT en raison de l'individualisation partielle de 15 500 € HT réalisée sur l'AP étude.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 mai 2018.